



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrôle

Question écrite n° 85526

## Texte de la question

M. Christian Hutin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur l'inexistence d'un médiateur entre les joueurs et les opérateurs de jeux d'argent en ligne. En 2010, l'ouverture à la concurrence du marché des jeux d'argent et de hasard en ligne, voulue par la précédente majorité, a omis la question de la médiation. Or plusieurs centaines de nos concitoyens font part chaque année de diverses difficultés avec certains opérateurs. Sans savoir vers qui se tourner, beaucoup adressent leurs plaintes auprès de l'autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), qui n'en a pourtant pas la compétence. Il se demande donc si le Gouvernement ne pourrait pas introduire dans le projet de loi numérique prochainement présenté, un dispositif attribuant à l'ARJEL la fonction de médiateur entre les joueurs et les opérateurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Hutin](#)

**Circonscription :** Nord (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85526

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** Numérique

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2015](#), page 5561

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)